



Autorisation de prise et d'utilisation de photos en vue de la publication ou de la diffusion dans les médias ou sur internet

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants qui fréquentent l'organisme (le site internet et réseaux sociaux, et éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés ou vidéo de promotion de l'organisme). À noter qu'il pourrait s'agir de photographies individuelles ou de photos de groupe. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Veillez apporter votre signature à ce document en guise d'autorisation des propos affirmés ci-dessus.

- Je _____ autorise la Maison de la Famille de Gatineau à utiliser, dans le cadre pédagogique (le site internet et réseaux sociaux, et éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés ou vidéo de promotion de l'organisme), des photos de mon enfant _____.
- Refuse que la Maison de la Famille de Gatineau utilise des photos de mon enfant _____.

En foi de quoi, les parties ont signé à _____ le _____ 2023.

Signature du parent

Signature de l'employé de la MFG